

François Hollande à Strasbourg face aux défenseurs de la laïcité

22 juin 2016 - Par Magali Fichter - France Bleu Alsace et France Bleu Elsass



François Hollande est à Strasbourg ce jeudi - © Maxppp

A l'occasion du 150^e anniversaire de la Ligue de l'enseignement, le président de la République se rend à Strasbourg ce jeudi 23 juin. Le collectif des organisations laïques d'Alsace-Moselle attend des annonces de sa part sur l'enseignement religieux à l'école primaire.

Elles l'attendent au tournant. Les organisations laïques écouteront avec attention **le discours de François Hollande, jeudi après-midi, au Palais de la musique et des congrès de Strasbourg**. Et pour cause : le chef de l'État s'exprimera à l'occasion du 150^e anniversaire de la Ligue de l'enseignement, créé sous le Second Empire **pour défendre l'idée d'une école accessible à tous, gratuite... et laïque.**

Le collectif des organisations laïques continue de réclamer **la fin de l'enseignement religieux obligatoire** dans les écoles primaires d'Alsace-Moselle. Si vous avez des enfants, vous le savez, vous pouvez demander à ce que votre enfant soit dispensé de cours de religion, et il suivra à la place un enseignement moral, mais le collectif demande à ce que **la démarche soit inversée et que les cours de religion soient optionnels**. "La véritable liberté, c'est de pouvoir dire oui ou non, sans avoir à justifier le fait que votre enfant est dispensé d'éducation religieuse", explique Claude Hollé.

Un "principe d'égalité" à respecter

Autre problème, pour le collectif : Le cours de religion, en Alsace-Moselle, compte pour une heure sur les 24 hebdomadaires réglementaires. Autrement dit, **les écoliers ont une heure d'enseignement général en moins** par rapport à leurs camarades du reste de la France.

Et sur le fond ? Après tout, les cours de religion ont évolué ; **il ne s'agit plus du catéchisme d'il y a trente ou quarante ans**. Mais pour Claude Hollé, il y a deux réponses à cela.

“ *Le principe d'égalité se suffit à lui-même. Savoir si les cours sont bons ou pas, c'est un autre problème. D'autre part, les enseignants de religion sont envoyés par un culte, et à ce titre, ils ne sont pas tenus à un devoir de neutralité.*

Mais les défenseurs des cours de religion à l'école pensent au contraire que **c'est une vraie richesse pour les petits Alsaciens et Mosellans**. C'est le cas de Patrick Hetzel, ancien recteur et député Les Républicains.

“ *Je ne vois pas au nom de quoi on supprimerait cette spécificité. Il y a un véritable intérêt pédagogique, et le balayer d'un revers de la main serait une erreur, y compris éducative.*